

# Séminaire « Soutenabilités »

## Contribution - Covid-19 : pour un « après » soutenable

**Nom :** Alapetite

**Prénom :** Mathieu

**Institution ou entreprise :** Wimoov

**Axe(s) :**

- Quel modèle social pour « faire avec » nos vulnérabilités ?
- Quelle voie pour une économie soutenable ?

**Intitulé de votre contribution :** Réussir la transition écologique ET solidaire de la mobilité

**Résumé de votre contribution :**

La mobilité est un vecteur de liberté, d'accès à l'emploi, à la santé ou aux loisirs. Elle est aussi synonyme d'assignation à résidence pour tous ceux qui n'ont pas de véhicule ou de solutions à proximité, notamment dans le rural. Nous proposons la généralisation des plateformes de mobilité, dispositif d'accompagnement qui a fait ses preuves, actuellement présent sur 80 zones d'emploi et permettant un taux de retour à l'emploi de 42%. Véritable "guichet unique" les PF permettent la création de solutions de mobilité et l'accompagnement vers la solution la plus durable en fonction des besoins.



## NOTE D'OPPORTUNITÉ

Accompagnement mobilité  
par Wimoov

### Déploiement des plateformes de mobilité sur l'ensemble du territoire national

#### ENJEUX

Aujourd'hui, plus de sept millions de personnes en âge de travailler, soit 20% de la population active, rencontrent des difficultés pour se déplacer en France, mais également cinq millions de seniors. Ces difficultés sont à la fois économiques (pour 50% des Français, le coût des déplacements est le 1er obstacle à la mobilité), matérielles (manque de moyens de locomotion), cognitives (accès au permis de conduire, capacité à se repérer sur un plan...) et psychosociales (avoir confiance dans sa capacité à se déplacer).

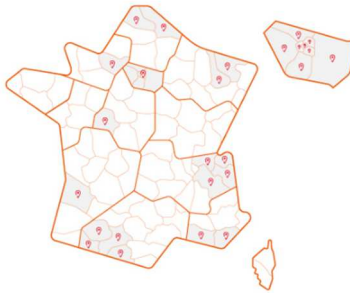
Ainsi, une personne sur quatre déclare avoir refusé un emploi pour des raisons de mobilité, ce chiffre passe à 43% chez les personnes défavorisées. Concernant les employeurs, 41% ont déjà rencontré des difficultés à pourvoir un poste pour des questions de mobilité et pour 59% d'entre eux, un candidat a refusé une embauche, faute de pouvoir s'y rendre.

Au-delà de l'emploi, la mobilité est la condition d'accès à la santé, à la culture ou tout simplement à du lien social. Aujourd'hui, cette capacité à se déplacer varie en fonction de son lieu de vie. Ainsi, 55% des Français estiment ne pas avoir le choix de leur moyen de déplacements (85% dans les communes isolées) et à l'heure où la voiture individuelle coûte de plus en plus cher, 77% des Français déclarent ne pas avoir accès aux transports collectifs à pied. La mobilité est un véritable enjeu de cohésion des territoires.

**Ces données ont été mesurées ces derniers mois ou années. La crise sanitaire que nous traversons, au-delà d'être un révélateur de ces inégalités, va les accentuer. Cette période ne sera pas sans conséquences sur le tissu économique et la santé des entreprises. A l'issue du confinement, nous anticipons une recrudescence de demandeurs d'emploi, salariés précaires ou fragiles économiquement. La reprise progressive de l'activité va entraîner une augmentation du nombre de personnes isolées à l'image par exemple de nombreux seniors pour qui l'accès aux services de base est parfois un combat quotidien.**

## EN QUOI CONSISTE LA MESURE ?

### Des plateformes réparties sur l'ensemble du territoire



Wimooov continue de déployer son action en faveur des publics en insertion sociale et professionnelle en répondant par des solutions durables et inclusives : permettre d'accéder à une mobilité plus durable afin de moins polluer mais également de moins dépenser, sans exclure les plus modestes.

Les plateformes de mobilité Wimooov sont déjà présentes sur le territoire national. Réparties sur dix régions, elles agissent aujourd'hui sur près de 80 zones d'emploi.

### Un parcours individualisé au service d'une mobilité autonome et durable

Ainsi, en 2019, ce sont plus de 14 000 personnes qui ont bénéficié des services de nos plateformes de mobilité. Tous ont été accompagnés selon le modèle ci-contre et ont reçu des réponses individualisées en vue d'une mobilité facilitée, au service de l'emploi.

Le test mobilité est la porte d'entrée du parcours mobilité. En 10 min, sous la forme d'un QCM effectué avec un Conseiller mobilité sur la plateforme ou directement chez le prescripteur (Pôle emploi, Missions locales, CCAS ...), il permet de définir le profil du bénéficiaire (connaissances, compétences, besoins...) grâce à un algorithme élaboré par Wimooov.

Le parcours mobilité se coordonne autour de services déclenchés par le Conseiller mobilité dans une démarche de retour à l'autonomie. Il se compose de ressources :

**Pédagogiques** : formation à la lecture de plans, à l'utilisation du numérique, coaching permis, mobilité responsable,...

**Matérielles** : mise à disposition de véhicules 2-4 roues, promotion des mobilités innovantes et accompagnement vers l'ensemble de ces solutions (formations, vélo-école,...)

**Financières** : informations sur les dispositifs solidaires, accompagnement vers un micro-crédit (financement permis, véhicule), orientation vers un garage solidaire.

### [Parcours d'accompagnement Mobilité]





## Un impact et environnemental auprès des publics fragiles

Wimoov accompagne les publics et privilégie la solution la plus durable en fonction des besoins identifiés. A titre d'exemple, en 2018 (chiffres 2019 non consolidés), 12 076 personnes en insertion ont été accompagnées réparties sur toutes les typologies de territoires (rural, péri-urbain et urbain) dont **42% ont retrouvé ou conservé un emploi ou une formation** grâce à Wimoov. Parmi elles, **61% ont retrouvé une mobilité grâce à un accompagnement vers les transports en commun**.

Parmi l'ensemble des personnes accompagnées, **18% ont vu leur utilisation des transports en commun progresser** et 76% ont acquis des compétences en matière de mobilité durable.

**Notre expérience nous permet de démontrer que l'accompagnement est un facteur clé dans le changement de pratiques de mobilité et contribue à l'appropriation de nouveaux modes de déplacement. Si pour certains, une simple information sera suffisante, pour d'autres, l'accompagnement passera par la déconstruction d'à priori ou de « barrières » à l'utilisation du vélo, des transports en commun ou encore du covoiturage.**

## AMBITIONS ET IMPACT DU PROJET

Conscients de notre impact social et environnemental, nous sommes également lucides face aux marges de progression afin de permettre l'accès à une mobilité pour tous et notamment aux plus modestes. **Notre premier objectif est donc d'augmenter le nombre de bénéficiaires de nos dispositifs actuels et ainsi accompagner 10 fois plus de demandeurs d'emploi par an, soit un volume national de 150 000 personnes par an.**

Le deuxième objectif est de rendre ces plateformes de mobilité accessibles aux publics fragiles, quel que soit leur lieu d'habitation, sur l'ensemble du territoire français. **Il s'agit donc de passer de 80 aujourd'hui à 322 zones d'emploi couvertes** (la notion de bassin de mobilité pourrait devenir la référence).

Enfin, une fois ce maillage territorial atteint, cette équité devra nous permettre **un élargissement au grand public afin d'accompagner l'ensemble de la population vers une meilleure mobilité** et ainsi réussir la transition écologique et solidaire des transports (accompagnement au changement de pratiques, mise en place de solutions alternatives à l'autosolisme...)

## CALENDRIER ET BUDGET

### Calendrier

Ce plan d'action se divise en deux parties.

Une première de six mois de manière lancer la réalisation des deux premiers objectifs présentés précédemment :

- Consolidation des plateformes existantes et accompagnement des publics identifiés par nos partenaires de la sphère sociale



- « Sauvetage » des services de mobilité et mise en place de services d'ampleur pour les nouveaux demandeurs d'emploi de « sortie de crise »
- Déploiement des plateformes sur l'ensemble du territoire (zones d'emploi ou bassins de mobilité) pour les publics fragiles (principalement demandeurs d'emploi et seniors isolés).

Une seconde partie d'une durée d'un an afin de travailler au troisième objectif :

- Diversification des plateformes de mobilité vers le « tout public » afin d'accompagner au changement de pratique vers une mobilité durable

## Budget

Afin de mettre en place de plan d'action, l'investissement suivant est nécessaire :

|   |               |
|---|---------------|
| • Première partie   |               |
| <b>Consolidation de l'existant et plan de « sortie de crise »</b> | <b>100 M€</b> |
| <b>Déploiement des plateformes sur l'ensemble du territoire</b>   | <b>200 M€</b> |
| • Deuxième partie   |               |
| <b>Ouverture des plateformes au « grand public »</b>              | <b>200 M€</b> |
| <b>INVESTISSEMENT GLOBAL DANS LES PLATEFORMES DE MOBILITES</b>    | <b>500 M€</b> |

**Il est à noter que nous estimons un budget de fonctionnement des plateformes de mobilité à 200 millions d'euros par an, permettant d'accompagner 1,2 million de bénéficiaires sur cette période.**

A l'heure actuelle, afin d'assurer leur fonctionnement, les plateformes de mobilité Wimoov disposent de financements locaux grâce au soutien des **collectivités locales** (régions, départements, intercommunalités, communes...) à travers différents budgets : emploi/formation, politiques sociales ou encore politique de la ville. Le **Fond social européen** (FSE) vient également soutenir les projets en « miroir » des financements de collectivités.

Depuis 2017, notre impact environnemental auprès des publics fragiles rend l'accompagnement Wimoov éligible au programme « précarité énergétique » des **Certificats d'économie d'énergie** (CEE). L'appel à projet 2019-2020 nous permet de mobiliser près de sept millions d'euros afin de recruter des ressources humaines et de développer des outils. Cette expérience nous permet d'envisager la pérennisation de ce financement à travers la création d'une « opération spécifique » éligible aux CEE. Ce projet est mené en partenariat avec l'ADEME et la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC).



Enfin, la récente **loi d'orientation des mobilité** (LOM) permet désormais le financement de notre activité d'accompagnement grâce au **versement mobilité** (VM). En effet, ce texte permet aux Autorités organisatrices de la mobilité (AOM) d'*offrir un service de conseil et d'accompagnement individualisé à la mobilité destiné aux personnes se trouvant en situation de vulnérabilité économique ou sociale ainsi qu'à celles en situation de handicap ou dont la mobilité est réduite*. Concrètement, cela nous permet de répondre en co-traitance ou sous-traitance à des appels d'offre dans le cadre de délégations de service public (DSP) avec différents opérateurs de transports et ainsi d'apporter un volet inclusif « intégré » à leur offre « traditionnelle ». Nous travaillons par exemple sur la métropole de Lille avec Keolis ou sur le territoire de la communauté d'agglomération Saint-Avold Synergie, en Moselle.

**Ce déploiement de plateformes sur l'ensemble du territoire nécessite donc la mobilisation d'un certain nombre d'acteurs autour de la mobilité afin de mobiliser des fonds suffisants et d'avoir une approche transversale. Nous attirons votre attention sur les CEE, levier de financement non négligeable mais souvent méconnu qui pourrait être déterminant dans le cadre de ce projet.**

## ARGUMENTS EN SOUTIEN D'UNE INSERTION DANS LE PLAN DE RELANCE

### La plus-value d'une plateforme de mobilité

#### Vers les publics

- Améliorer les compétences mobilité de la personne et donc son autonomie ou encore son « employabilité »
- Travailler à l'appropriation des moyens de mobilité du territoire et orientation vers la meilleure des solutions
- Permettre l'insertion par le retour à l'activité

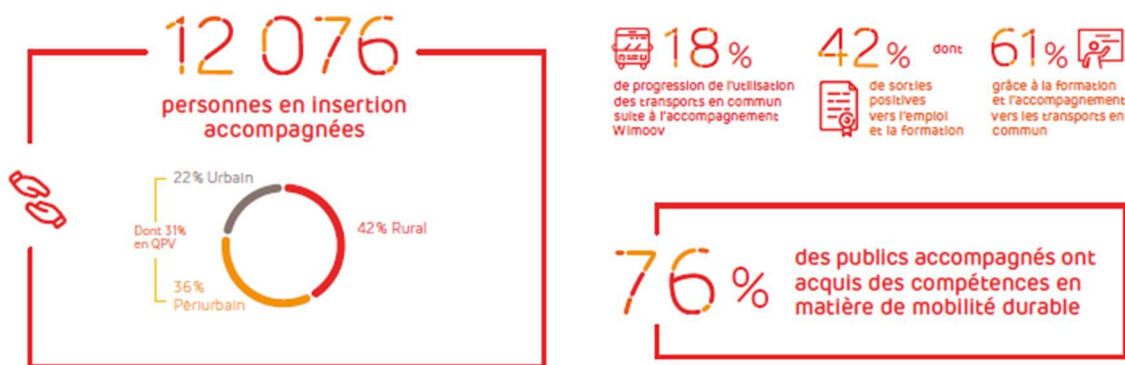
#### Vers les territoires

- Permettre une économie significative pour les collectivités (dynamisme économique, prestations sociales non versées, consommation...)
- Mettre en place une véritable animation du réseau de mobilité sur le territoire à travers le comité des partenaires par exemple
- Favoriser l'utilisation des solutions de transports existants (déjà financés) et création de solutions nouvelles imaginées à partir d'une connaissance des besoins exprimés



### Un dispositif qui a fait ses preuves

Les plateformes de mobilité Wimoov disposent d'un impact social et environnemental significatif auprès des publics en insertion socioprofessionnelle. Pour rappel, voici l'impact des plateformes en 2018 :



### Une filière de proximité et créatrice d'emploi

- Les enjeux sont importants, les besoins en ressources humaines le seront donc tout autant. En 2015, Wimoov, en partenariat avec l'école d'urbanisme de Paris ont créé un Diplôme interuniversitaire (DIU) de Conseiller mobilité. Il ne s'agit donc pas de créer une filière de toute pièce mais de permettre le changement d'échelle à un projet pédagogique existant afin de répondre au besoin.
- Bien que le dispositif de plateforme de mobilité Wimoov permette un accompagnement téléphonique ou encore numérique, le facteur humain est prépondérant. L'ouverture de plateformes de mobilité est un gisement d'emploi de proximité et non délocalisables. A titre d'exemple, Wimoov compte 180 salariés à l'heure actuelle.

### Un enjeu de cohésion territoriale

Ce projet doit permettre de faire du droit à la mobilité pour tous et dans tous les territoires et garantissant à tous des solutions alternatives à l'autosolisme. A l'heure actuelle :

- 55% des Français n'ont pas le choix de leur moyen de déplacement
- 85% des habitants des communes isolées déclarent ne pas avoir le choix de leur moyen de transports
- 77% des habitants de ces mêmes territoires déclarent ne pas avoir accès à transports en commun à pied



### Un enjeu social et sociétal : réussir la transition écologique et solidaire de la mobilité

La mobilité est au cœur de la crise écologique et sociale actuelle. Pour répondre à cet enjeu, la Loi d'orientation des mobilités (LOM), promulguée en décembre dernier, ouvre le droit à la mobilité pour tous et fixe à la France un objectif de décarbonation totale des transports d'ici 2050. Mais pour y arriver, dans tous les territoires, les pratiques de mobilité doivent évoluer. Les plateformes ont la capacité d'apporter une partie de la solution :

- Connaissance des besoins des habitants et des territoires
- Création ou co-crédation de solutions locales à partir de ces constats
- Accompagnement des publics vers ces solutions. Il s'agit d'accompagner les publics fragiles dans un premier temps afin de répondre à l'urgence puis d'élargir à l'ensemble de la population, notamment les travailleurs pauvres, consacrant une part importante de leur budget dans la mobilité.